

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNE DE SAINT-JACUT-DE-LA-MER**

LE MAIRE DE LA COMMUNE  
A L'HONNEUR D'INFORMER SES ADMINISTRES QUE  
LE CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION  
SE REUNIRA EN SESSION ORDINAIRE

**Le vendredi 24 juillet 2020**  
**à 18h00**  
**à la mairie**

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Création des commissions communales et désignation de leurs membres
- 2) Désignation des délégués communaux aux divers syndicats et aux structures communales ou autres
- 3) Centre Communal d'Actions Sociales : composition du Conseil d'Administration
- 4) Commission Communale des Impôts Directs (CCID) : proposition pour désignation des membres titulaires et suppléants
- 5) Indemnités de fonction des élus
- 6) Délégations accordées au Maire par la Conseil Municipal
- 7) Autorisation de dépenses à l'article 6232 « fêtes et cérémonies »
- 8) Construction du bâtiment d'accueil de la plage du Rougeret : avenant à la maitrise d'œuvre
- 9) Forum des associations : participation financière de la commune
- 10) Personnel communal : création de postes et mise à jour du tableau des effectifs
- 11) Motion pour le maintien de la maternité accouchante de l'hôpital de Dinan

Du fait de la crise sanitaire actuelle, exceptionnellement et comme le prévoit la réglementation **la réunion se tiendra avec un public restreint, limité à un maximum de 10 personnes, presse incluse.**

L'entrée du public se fera après l'installation des conseillers municipaux à leur place et le public se placera sur les chaises installées, sans les déplacer.

Une grande vigilance devra être apportée au respect des règles sanitaires et de distanciation.

**Le port du masque sera obligatoire** pour l'ensemble des personnes présentes et du gel hydroalcoolique sera placé à l'entrée de la salle.

